



ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES TERRAINS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Jeudi 20 Octobre 2022

Présents : M. Alain BERTHELOT (Président), MM. Jean LECELLIER, Michel CORBIERE, José LOPEZ, Etienne RIPPERT, Bernard CAZEAUX, Jean-Luc BOUVERAT

Excusé (s) : MM. Jean-Paul LASSAGNE Benjamin STORCK

Mairie à CDTIS

Maillane : Demande de renseignements pour création d'un terrain synthétique

CDTIS à Mairie

ORANGE : Visite des stades Pic, Bernard, Balmain pour classement et Clavier pour éclairage le 10/11 à 17H.

ST SATURNIN LES AVIGNON : Eclairage stade Laffont le 3/11 à 19h.

VACQUEYRAS : Demande de complément pour dossier FAFA (étude technique arrosage).

VIOLES : Suite à dossier FAFA accord pour début des travaux d'éclairage.

APT : Copie réponse à club JS Apt suite à visite stade de Bosque.

CDTIS à CRTIS

Demande d'avis préalable pour éclairage stades de Apt

Président
Alain Berthelot

Secrétaire de séance
Michel CORBIERE